année. Cette importation a jeté le marasme dans l'économie agricole et, même à l'heure actuelle, les producteurs ne s'en sont pas encore remis. Je constate avec intérêt que le comité du crédit aux consommateurs a été saisi de renseignements indiquant que le prix du porc et d'autres produits était demeuré relativement élevé proportionnellement au prix payé sur le marché à ce moment-là et proportionnellement au petit bénéfice du producteur de base. A ce moment là j'ai demandé au ministre de me dire quelle quantité de ce produit avait été importée, et quelles en seraient les conséquences sur le marché. J'ai demandé qui était chargé de l'importation de ce produit. On m'a dit quelle quantité avait été importée, mais je n'ai jamais pu savoir, au nom des intéressés, c'est-à-dire des producteurs canadiens, qui s'était chargé de ces importations ni qui en avait donné l'autorisation.

Plus tard, au cours de l'année, on a appris que le ministre se promenait dans les supermarchés avec quelques fonctionnaires et offensait les ménagères en leur disant qu'elles dépensaient trop d'argent pour leur marché et que leur plainte était mal fondée. Nous savons que c'est vrai dans bien des cas, et nous ne nous plaindrions pas si nous savions que les producteurs de matières premières obtenaient un bénéfice raisonnable. Mais ce n'était pas le cas alors et ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le fait est que le bénéfice des producteurs de base a beaucoup diminué depuis.

A ce propos, j'aimerais parler des dépenses du gouvernement dans plusieurs domaines. Je songe au débat sur les crédits provisoires qui s'est terminé très récemment. Je songe aux dollars des contribuables que le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) retire du Trésor. Le ministre a invoqué la complexité du domaine qui relève de lui et de son ministère et il a parlé de l'équipement acheté. Néanmoins, on l'a dit souvent, nous savons que le nombre de militaires diminue et que les coûts augmentent, en fait, sensiblement. La question préoccupe le contribuable canadien, et à juste titre.

Ces éléments renforcent la tendance inflationniste; ils font monter le coût de la vie, ce qui est très pénible pour les gens à faible revenu. Je pourrais aussi parler du ministre du Commerce (M. Winters) et des dépenses de son ministère aux fins de l'Expo. Je soulève ces points parce qu'à mon avis ils ont leur importance dans l'examen de la motion que j'entends présenter. Ce que les divers stades de l'Expo coûtent au contribuable accentue la poussée inflationniste et la cherté de la vie. Les exigences fiscales du présent gouvernement ont accéléré la spirale inflationniste.

Je pourrais m'étendre là-dessus. Comme je l'ai dit, le gouvernement songe sans doute à une nouvelle augmentation des impôts, puisque nous étudierons bientôt un autre budget. L'opposition devra scruter de très près ce nouveau budget. Nous savons que le gouvernement a reçu des instances de ceux qui estiment que certaines restrictions vont trop loin. Cela me paraît particulièrement vrai dans le domaine de l'habitation et du bâtiment. Des mesures rectificatrices s'imposent là.

De fait, monsieur l'Orateur, le programme de dépenses du gouvernement contredit certains des principes que le gouvernement a voulu appliquer cette session-ci. Je sais que le ministre de l'Agriculture (M. Greene), a créé une commission royale d'enquête sur le prix des machines agricoles. Il a donc dû admettre enfin que pareille enquête était motivée, car il y a quelques semaines il déclarait qu'il s'opposerait à toute augmentation de prix dans ce domaine.

M. Woolliams: Et pendant l'enquête, le prix des machines agricoles s'est accru de 9. p. 190.

M. Winkler: On me dit que le prix des machines agricoles a monté de 9 p. 100 durant l'enquête. Mettons. Quand on réunit toutes ces choses et qu'on considère leurs répercussions sur certains secteurs de notre économie, il est évident que nous étions justifiés à prendre les positions que nous avons prises au cours de la session.

Monsieur l'Orateur, je propose donc, appuyé par le député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp):

Que tous les mots après le mot «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit: «soit étudié le versement immédiat d'une pension majorée à tous ceux qui touchent la pension de vieillesse sans évaluation des ressources ni preuve d'indigence ni révélation quant au revenu ou aux ressources financières.»

Cependant, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Avant de permettre au député de continuer, l'Orateur aimerait pouvoir examiner l'amendement qu'il propose. Je ne veux pas interrompre le député tout de suite; il peut poursuivre son discours du moins pour le moment pendant que l'Orateur réfléchit à la chose.